

## La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

Mohand Mahrazi  
Université de Béjaïa, Algérie

### Abstract

One of the difficulties which arises during the standardization or the promotion of a language to a certain function is that related to the dialectisation. It is the case of the Berber language since this language has been introduced into teaching without being truly arranged. This state of fact leads us to ask ourselves whether it is possible to build only one Berber language starting from its plurality without constituting a new form of diglossia the standard Berber *versus* the dialectal Berber ; or do we have to arrange each dialect alone or to impose a dialect? On the other side, do the linguistic policies practised in the concerned countries make it possible to standardize the Berber language?

This article tries to answer the questions stated above. In fact, it is a matter of proposing methodological choices and principles to retain in the standardization and the modernization of Berber language through two approaches: A socio-political approach and a linguistic approach.

L'amazighe n'aura le statut de langue vivante que s'il assume son rôle dans la communication quotidienne et la diffusion du savoir scientifique. Dans ce contexte, il est urgent d'équiper cette langue de moyens nécessaires pour accéder à ce statut. L'un des moyens de son aménagement est sa standardisation. La standardisation est une urgence par le fait que toute promotion linguistique « passe d'abord par la promotion d'un standard linguistique » selon Patrick Sauzet (2002 : 48). Pour ce dernier, la normalisation linguistique est à la fois une condition de la transmission, une condition de la valorisation de la langue et un instrument de son étude scientifique. La standardisation de la langue berbère est donc plus qu'une nécessité. Cependant, son succès dépend essentiellement du choix de la démarche méthodologique.

Normaliser une langue, c'est agir sur cette langue à différents niveaux. J. Leclerc (1986 : 358) définit la norme comme « une sorte de loi linguistique à laquelle les sujets parlants doivent se conformer pour communiquer entre eux. Cette loi a son fondement dans la nécessité pour les usagers de communiquer de façon efficace et d'employer, pour ce faire, à peu près les mêmes sons, les mêmes mots, les mêmes

structures ». Ainsi, la normalisation du berbère consiste à standardiser sa prononciation, ses structures morphologiques et grammaticales et son lexique, et surtout atténuer les divergences et supprimer les faits dialectaux non fonctionnels qui sont souvent source de problèmes d'intercompréhension (M. Ennaji, 2004). Pour réussir une telle tâche, il est donc nécessaire de tenir compte d'un certain nombre de précautions lors de la standardisation.

Lors de la standardisation ou de la promotion d'une langue à une certaine fonction, on est souvent en face d'une langue présentant des divergences sur les plans phonologique, lexical et morphosyntaxique. Différentes solutions peuvent être envisagées : soit aménager chaque dialecte séparément, soit encore forger une seule langue à partir de ces derniers.

La question qu'on peut se poser est la suivante : *Comment aménager la langue berbère sans que celle-ci soit éloignée de la réalité langagière ?* Cette question en soulève d'autres :

- Peut-on construire une seule langue berbère, sans pour autant constituer une nouvelle forme de diglossie de type : le *berbère standard* et le *berbère dialectal* ?
- Ou bien, doit-on aménager la langue berbère en imposant un dialecte ? Si oui, quels sont les critères permettant de choisir cette variété dialectale ?
- Sinon, doit-on aménager chaque dialecte à part ?

C'est à ces questions, entre autres, que cet article souhaite apporter des éléments de réponse ; il s'agit de proposer des choix méthodologiques et des principes à retenir dans la standardisation et la modernisation de la langue amazighe en procédant par deux approches : l'approche sociopolitique et l'approche linguistique.

Evidemment, chaque démarche présente des avantages mais aussi des inconvénients. Selon ces derniers et surtout selon l'objectif visé, nous opterons pour telle ou telle option. A première vue, imposer un dialecte, semble la solution la plus facile à réaliser, mais comme l'affirmait A. Bounfour (1983 : 143), on risque d'exclure une grande partie de nous-mêmes. Donc, la solution qui semble la plus adéquate est celle qui tiendrait compte à la fois de la fonction communicative et de la fonction symbolique.

## **A- Approche sociopolitique**

L'idéal, c'est de faire du berbère une langue apte à assumer le statut de langue officielle, une langue habilitée à être employée dans l'enseignement, les médias, l'administration et surtout capable de véhiculer des savoirs scientifiques et techniques. Mais pour y aboutir, plusieurs cheminements peuvent être envisagés selon les moyens mis en œuvre et le temps nécessaire pour l'aboutissement de l'entreprise.

Selon l'objectif visé, qu'il soit à long ou à court termes, ou encore de faire une ou plusieurs langues berbères, quatre types de solution peuvent être envisagés. La première est de forger une langue berbère *moyenne* sur la base des dialectes existants. La seconde est de choisir un dialecte comme langue officielle en le

La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

développant de telle manière qu'il se rapproche le plus possible des autres. La troisième consiste à développer chaque dialecte indépendamment les uns des autres. La dernière est de développer les dialectes en les faisant converger de manière à obtenir à moyen terme une langue berbère commune.

La première solution, ou *codification compositionnelle* (Castellanos : 2003), nécessite une description précise des variations dialectales pour tenter de forger une forme *moyenne*, une sorte de lieu commun des différents parlers, qu'il faudra ensuite diffuser par différents moyens (médias, école, etc.). Le cas typique est la *koinè* grecque, la langue commune créée sur la composition de différents dialectes. Cette option présente les avantages suivants :

- une langue unifiée au niveau maghrébin ;
- le renforcement des liens entre les berbérophones de toutes les régions : aucune des fractions ne sera lésée ;
- un berbère commun qui aurait plus de chance d'être enseigné dans d'autres pays comme langue étrangère.
- Une langue normalisée au niveau national. Celle-ci étant beaucoup plus appropriée pour donner des arguments solides contre la politique actuelle qui refuse une officialisation de la langue (M. Allaoua, 1994).

Toutefois, cette *koinè* risque d'être coupée de la réalité sociolinguistique et des pratiques réelles des berbérophones. Y aboutir, nécessite beaucoup de temps pour que les spécialistes reconstituent cette langue commune. Elle requiert également une politique linguistique commune, du moins entre l'Algérie et le Maroc.

La deuxième solution, ou *codification unitaire* (Castellanos, 2003) relève du *coup de force* ou du *centralisme jacobin* en imposant un dialecte comme langue nationale et officielle. Ce type de codification pourrait être exemplifié par la langue française, construite principalement à partir du dialecte de la capitale. Cette option bien qu'elle se présente comme facile et rapide à réaliser, d'autant qu'une seule langue standardisée aurait plus de chance d'accéder au statut de langue officielle, reste limitée. En effet, le choix du dialecte d'une région risque de provoquer le mécontentement des autres régions, et l'exclusion de tout un patrimoine culturel.

La troisième solution, ou *codification indépendante* (Castellanos, 2003), traite chaque dialecte comme une langue à part, ce qui donnerait un ensemble de géolectes standards, c'est-à-dire un kabyle standard, un chaoui standard, un tachelhite standard... Cette approche trouve des similitudes avec les langues scandinaves (suédois, danois...) construites à partir de parlers très proches. Ce type de standardisation aboutirait, en Algérie par exemple, à quatre langues régionales (kabyle, chaoui, mozabite, touareg). Cette option, à son tour, n'est pas satisfaisante. En dépit de la préservation des spécificités intrinsèques de chaque dialecte et du fait que les langues formées refléteraient la réalité sociolinguistique de chaque région, cette option présuppose une politique territoriale de l'État, c'est-à-dire une reconnaissance officielle de l'autonomie linguistique et culturelle de chaque région. A cela, s'ajoute le risque d'accentuer la dialectisation de la langue berbère, ce qui pourrait constituer un obstacle sérieux pour son officialisation.

La quatrième solution, ou *codification plurielle* (Castellanos : 2003), consiste à développer les dialectes en les faisant converger de manière à obtenir à moyen ou à long termes une langue berbère commune. Des aspects d'une telle codification peuvent se trouver en anglais (américain, britannique, etc.) en portugais (du Portugal, du Brésil, etc.)... Avec un système graphique commun, la convergence est plus facile à atteindre. Cette option demande beaucoup de temps mais garantit l'aboutissement à une langue commune et le consensus des différentes sensibilités régionales.

## **B- Approche linguistique**

La langue berbère se présente sous forme de dialectes et de parlers qui manifestent une variation aux niveaux phonique, morphosyntaxique et lexical qui peut entraver l'intercompréhension entre les locuteurs. De ce point de vue, nous allons examiner les dialectes sous deux angles : *unité* et *diversité*.

### **Constitution du corpus**

Afin de dégager les convergences et les divergences linguistiques entre les différents dialectes berbères, nous avons procédé au dépouillement d'un corpus construit à partir de sept principaux dialectes amazighes<sup>1</sup> (le kabyle, le chaoui, le mozabite, le touareg, le tachelhite, le tamazighte, le tarifite). Ce corpus est constitué d'une liste de 196 termes élémentaires désignant des réalités quotidiennes dans toutes les régions berbérophones : les noms d'animaux, les parties du corps, notions usuelles, vie quotidienne...

Comme référence, nous avons utilisé les dictionnaires suivants : Jean Marie Dallet (1985) et Père G. Huyghe (1902-1903) pour le kabyle, Edmond Destaing (1914) et Cid Kaoui (1907) pour le tachelhite, le Père Charles de Foucault, tomes 1, 2, 3, 4 et Jean Marie M. Cortade (1967) pour le touareg, Père G. Huyghe (1906) pour le chaoui, Léopold Victor Justinard (1926) pour le tarifite, Miloud Taïfi, (1992) pour le tamazighte et Jean Delheure (1984) pour le mozabite.

---

<sup>1</sup> Selon Madjid Alloua (1994 : 818), à l'exception des dialectes de l'île de Djerba en Tunisie, Siwa en Egypte, Aoudjila et Neffoussa en Libye et d'autres dialectes moins connus qui sont parlés par les populations moins nombreuses, il est possible de classer la langue amazighe en 7 dialectes principaux :

1. Le dialecte kabyle (y compris les dialectes parlés dans le massif de Chanoua et de l'Ouarsenis) dans le nord de l'Algérie.
2. Le dialecte chaouia dans le massif d'Aurès dans le sud-est de la capitale algérienne.
3. Le dialecte mozabite dans le désert du nord de l'Algérie.
4. Le dialecte rifain au nord du Maroc.
5. Le dialecte tamazighte au Maroc Central.
6. Le dialecte chleuh au Maroc méridional.
7. Le dialecte touareg (parlé notamment dans le sud de l'Algérie, le nord du Niger et du Mali, et au nord de Burkina Faso).

La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

## 1- Le plan lexical

Après comparaison des dialectes deux à deux, les résultats sont réunis dans le tableau suivant. Sur la partie supérieure à la diagonale, nous avons mis le nombre de racines communes entre deux dialectes correspondants et sur la partie inférieure leurs équivalents en pourcentage.

	kabyle (KBL)	tamazight (MZGH)	chleuh (CLH)	touareg (TRG)	chaoui (CW)	rifain (RF)	mozabite (MZB)	Nombre de racines pan- berbères
(KBL)		186	164	137	184	141	149	<b>107</b>
(MZGH)	95%		166	137	174	130	145	
(CLH)	84%	85 %		124	145	116	130	
(TRG)	70%	70 %	71 %		104	86	112	
(CW)	94%	89 %	74 %	55 %		124	151	
(RF)	86%	80 %	80 %	55 %	81 %		104	
(MZB)	81%	79 %	71 %	61 %	83 %	69 %		
Racines pan-berbères en %	<b>55 %</b>							

*Tableau récapitulatif de la comparaison des dialectes deux à deux*

Comme nous le constatons, en matière de lexique, la divergence est plus marquée, le fonds commun est environ de 55 %<sup>2</sup>. Ce chiffre semble faible, mais il doit être interprété avec prudence car une notion peut être rendue par plusieurs racines différentes que la plupart des dialectes ont en commun ; c'est le cas de « vieillard, vieux » = *amɣar* (CW), *amɣar* (TRG), *awessar*, *amegran* (CLH), *amɣar*, *awessir*, *aciban* (MZGH), *amɣar*, *awessur* (KBL), *ancaybu*, *iwser* (RIF), donc la racine est partagée entre *WSR* et *MTR*. On voit bien, même s'il y a divergence entre deux

<sup>2</sup> Ce chiffre avoisine celui donné par Salem Chaker (1996 : 16) qui est de 60 %, réalisé sur la base d'une liste lexicale de 200 termes élémentaires. Plus le nombre de dialecte à comparer est grand, plus ce taux sera faible. Si par exemple on fait la comparaison, seulement, des trois dialectes principaux, tels que le kabyle, le tachelhite et le touareg, ce chiffre sera exactement identique à celui donné par Chaker.

dialectes **A** et **B**, que « cela ne signifie pas que le lexème de **A** non usité dans **B** y soit réellement inconnu ; cela signifie simplement qu'il n'est pas d'usage courant ou qu'il n'y a pas exactement le même emploi car il y est plus souvent attesté avec une signification légèrement différente, plus spécialisée ou en tant qu'archaïsme » (Chaker, 1996 : 16). C'est le cas aussi de la notion de « chaleur » : *azyal* (CW), *tuksi*, *tiryi* (TRG), *tiryi* (CLH), *azyal*, *leh'mu*, *tiryi*, *uryu*, *anazir* (KBL), *leh'mu* (RIF), *azyal*, *tiryi*, *leh'ma* (MZGH), *triyi* (MZB). Seul le touareg possède réellement un stock de racines presque inconnues dans les autres dialectes ; certains termes ont même des significations différentes comme *tiysé* qui signifie « chèvre » en touareg, alors que dans d'autres, il signifie « brebis ». Si on fait abstraction de ce dialecte, on aura 131 racines communes qui représentent 67 % sur le total des racines mises à l'épreuve.

En matière d'emprunt, excepté le touareg, pour des raisons liées au mode de vie, tous les dialectes berbères ont assimilé dans une partie de leur vocabulaire celui des langues conquérantes et notamment l'arabe et le français. Néanmoins, ils ont gardé un grand pourcentage de leur vocabulaire originel. Ainsi, le vocabulaire, y compris les mots étrangers, ne diffère pas raisonnablement d'un dialecte à l'autre. Presque chaque mot, berbère ou étranger, d'un dialecte donné, peut se retrouver dans un autre dialecte. Ainsi en est-il de *zzur* « visiter », *h'zen* « être triste », *lxedma* « travail », *lh'al*, *zzman*, *lweqt* « temps », *ccaheed* « témoin », *asehh'ar* « sorcier », *tamencart* « scie », *sbeh'* « matin », *lebh'er* « mer »... qui sont empruntés à l'arabe par tous les dialectes.

On peut également constater quelques variations aux niveaux phonétique, sémantique et morphosyntaxique.

## 2- Le plan phonético-phonologique et sémantique

- ⇒ Quelquefois, les mots formés à partir d'une même racine ne recouvrent pas exactement le même sens ; c'est le cas de l'hétéronymie : *tamurt* « pays, terre », *taddart* « village, maison »...
- ⇒ L'affrication [ts] et [dz] : elle concerne en particulier le kabyle et le parler du sud-ouest d'Alger (Chenoua).
- ⇒ Excepté le touareg, la labiovélarisation est attestée dans tous les grands dialectes berbères du nord. Elle est instable, et peut parfois, à l'intérieur d'une même aire dialectale, être présente dans un parler et absente dans l'autre (comme c'est le cas de la région de Bougie).
- ⇒ La spirantisation est attestée seulement dans les parlers kabyles et ceux des Aurès et dans les parlers amazighes du nord (rifain, Maroc central en partie) (Chaker, 1996 : 11).
- ⇒ Les parlers touaregs et les parlers orientaux (Ghadamès) possèdent un système vocalique plus étoffé que celui des parlers du nord où il se réduit au triangle vocalique minimal (*a*, *i*, *u*). Exemples : *émi* « bouche », *têkli* « marche »...
- ⇒ Les permutations phonétiques interdialectales comme : *l/j* (*alim* / *ajim*), *k/y/g* : [*aksum* (MZGH, CLH, RIF, KBL) / *agsum* (CW) / *aysum* (CW, MZGH)], *k/c*

La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

[*aker* (CW, TRG, KBL, CLH, MZGH) / *acer* (MZGH, RIF)], *g/ǧ/j/y* [*rigigi* (MZGH, KBL, CLH, TRG), *rǧiǧi* (MZGH), *rjiji* (RIF, CW), *ryiyi* (MZGH)], *z/h* [*azeggay* (rouge) / *aheggay* (TRG)].

- ⇒ Le phénomène de métathèse et d'interversion comme par exemple : *efk* / *ekf* « donner », *awray* / *arway* « jaune », *mǧi* / *ǧmi* « germer », etc.
- ⇒ Beaucoup de mots chaouis et touaregs ont des réalisations différentes dans l'articulation. Le *t* de désinence féminin et même des verbes se change habituellement en *h'* ou en *h* ou se retranche : *taddart* (maison) → *haddart* ou *h'addart* (CW) ; *tamurt* (pays) → *eamurt* (CW) ; *tarjit* (rêve) → *hargit* (TRG) → *tawargit* (CLH) → *tawerga* (MZGH).
- ⇒ Quant aux parlers rifains, ils présentent des réalisations particulières au niveau de l'évolution du /r/ : allongement ou même effacement<sup>3</sup> : /r/ > /r̄/ ; /ll/ > /ǧ̄/ ; /lt/ > /č/ : *θamǧarθ* « femme » > *θamǧar̄θ* > *θamǧar̄θ* > /θamǧ̄r̄θ / ; *adfel* « neige » > *adfer* ; *ultma* « sœur » > *urtma* > *učma*, etc.

Malgré ces quelques variations – non pertinentes – les dialectes restent suffisamment unifiés aux niveaux phonétique et sémantique, restent suffisamment unifiés. Le niveau de différenciation interne aux dialectes berbères est souvent aussi, voire plus, grand que celui qui existe entre des dialectes différents (Chaker, 2005). La variation linguistique est une caractéristique commune à toutes les langues, et elle n'est pas propre au berbère.

En conséquence, ces variations ne peuvent constituer de véritables obstacles à la normalisation du berbère.

### 3- Le plan morphosyntaxique

D'une manière générale, la langue berbère organise de la même façon les éléments linguistiques au niveau de la chaîne. L'inventaire des règles qui régissent la grammaire berbère est fini et fermé et ces dernières sont pratiquement les mêmes dans toute l'aire berbérophone. Les différences sont toujours minimales et peuvent être résumées ainsi :

- ⇒ Quelques conjugaisons différentes comme par exemple le prétérit intensif qui n'est présent que dans certains parlers orientaux (le touareg, à Aoudjila et à Siwa (Basset, 1969 : 14 ; Chaker, 1996 : 61), le prétérit négatif n'est pas employé dans le sud du Maroc, le chleuh (Basset, 1969 : 15), etc.
- ⇒ Chute de la voyelle initiale pour certains noms masculins singuliers dans les dialectes chaoui, et le tarifite, exemple : *fus* « main », *dar* « pied »... En revanche, au pluriel, la voyelle réapparaît. Selon A. Basset (1959 : 161), la chute de la voyelle initiale est possible, qu'elle soit conditionnée dans les parlers où elle est présente : elle est suivie d'une consonne brève qui elle-même

---

<sup>3</sup> Ce phénomène existe même en Kabylie et au Maroc central ; par exemple, il y a des régions kabyles où on prononce *ers* au lieu de *els* (habiller) et *tagerzimt* au lieu de *tagelzimt* (*hache*)... et dans tamazighte *iref* au lieu de *ilef* « sanglier » (Taïfi, 1991 : 570), etc.

est suivie d'une voyelle pleine (*a, i, u*), comme dans *fus* < *afus* « main », *tɣaɛ* < *taɣaɛ* « chèvre », etc.

⇒ Absence de l'adjectif qualificatif dans les parlers touaregs. Il est rendu par un *adjectif verbal* ou un participe (Chaker, 1996 : 29). Exemple : *adrar meqqren* (la montagne étant grande) au lieu de *adrar ameqqran* (la montagne est grande) comme c'est le cas dans les autres parlers.

⇒ Dans la majeure partie des parlers amazighes (kabyles, touaregs, tachelhite), la particule négative se réalise *ur*. Au Mزاب et au Chaouia, elle se réalise respectivement *ul* et *ud/u* (Basset, 1959 : 37). Selon aussi les parlers, cette particule peut se suffire à elle-même, comme en tachelhite, ou se compléter par un élément qui suit directement le verbe comme par *ur----* *ara* en kabyle ou *ud / u ----* *c(a)* en chaoui.

⇒ Absence ou présence de certaines particules ou coordonnants : la subordination elle-même n'est pas toujours marquée et quand elle est marquée, c'est en général à l'aide d'éléments empruntés à l'arabe : « seuls, peut-être, les Touaregs ont un système réellement berbère à base d'éléments démonstratifs et prépositionnels » (Basset, 1959 : 09).

⇒ Cas de la particule prédicative *d* conservée par certains dialectes, tels que le kabyle, le chaoui, le tarifite, le tamazighite (en partie), et que d'autres dialectes avaient totalement ou partiellement perdue, tel que le touareg (Chaker, 1996 : 14).

⇒ Etat d'annexion : ce phénomène concerne la généralité des dialectes berbères actuels, à l'exception de certains parlers orientaux (Nefoussa, Ghadamès, Sokna, Siwa...), et du Zenaga de Mauritanie qui semblent l'avoir perdu à date récente (Brugnatelli, 1987).

⇒ Noms des nombres : selon les parlers, l'emprunt à l'arabe apparaît à partir de 3 généralement, parfois de 4 ou de 5 (Basset, 1959 : 28).

Ainsi, sur le plan strictement linguistique, on relève un fonds lexical commun et un fonctionnement linguistique identique : il s'agit bien de la même grammaire et de la même syntaxe et par conséquent de la même langue.

En fait, la situation actuelle de la langue berbère n'est pas très différente des autres langues dans le monde, qui n'étaient que *dialectes* autrefois et qui sont aujourd'hui langues *officielles*. La dialectisation est un phénomène au cours duquel une langue prend des formes régionales différenciées. Les langues subissent des transformations dans le temps et dans l'espace ; le berbère qui s'étend sur un immense territoire, et qui est en contact avec d'autres langues depuis la haute antiquité s'est ainsi transformé : l'explosion est le fruit de l'expansion. C'est la règle générale : plus une langue est parlée sur un vaste territoire et plus elle a tendance à se dialectaliser. C'est pourquoi l'arabe, le français, l'espagnol ou l'anglais se sont acclimatés ici ou là prenant des formes locales diversifiées. « La seule force contraire à ce mouvement général est la centralisation linguistique en particulier par le biais de la norme » (Calvet, 2002 : 179).



La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

En conclusion, d'un point de vue linguistique, l'amazighe commun pourrait bien se réaliser, et dans le cas de la normalisation, les différences entre les dialectes sont loin de constituer un problème majeur.

Du point de vue sociolinguistique, la diversité et la variation sont une donnée inhérente à tous les systèmes linguistiques : linguistiquement hétérogène ne veut pas dire socio-linguistiquement différent. En effet, la diversité linguistique, est un phénomène universel, et la réalité révèle l'existence de pratiques langagières très diverses, et qui se manifestent sur plusieurs niveaux : géolinguistique, temporel, social, situationnel.

Sur le plan socioculturel, même si la revendication n'est pas homogène et même si elle se pose différemment d'un pays à l'autre, la prise de conscience de l'unité linguistique ne reste pas au niveau régional, mais se situe d'emblée à l'échelle du Maghreb, voire à l'échelle internationale. Son unité est assurée et trouve son expression dans le sentiment des locuteurs et dans le nom même de *tamazight*, « un mot dont le signifié symbolique a fait bouger les masses » (Nait-Zerrad<sup>4</sup>). Au niveau de la militance, la conscience dépasse le cadre régional, le *Congrès Mondial Amazigh*, la *Coordination des Associations des Berbères de France*, la célébration du 20 avril..., entre autres, en sont les preuves concrètes.

Les productions culturelles (chanson, roman, théâtre...) se caractérisent, certes, par le caractère régional, mais de plus en plus, des termes pan-berbères y sont introduits. Pour Boukous (2004 : 16), du point de vue socioculturel, le berbère « bénéficie d'un atout considérable qui contrebalance les effets négatifs de sa situation objective, à savoir qu'il est le véhicule d'un sentiment identitaire fort qui le conforte et l'impose en tant qu'élément principal de la culture nationale ».

La langue berbère ne fait donc pas exception, elle est parfaitement similaire à la majorité des langues qui sont aujourd'hui modernisées. Sa standardisation en tant que langue unifiée est plus qu'une éventualité. Ce qui pourrait, en revanche, constituer un écueil à son homogénéisation est l'aspect politico-idéologique. Celui-ci échappe complètement au domaine linguistique et est déterminé par l'attitude des pouvoirs par rapport au projet de standardisation et plus généralement par rapport aux aspirations de reconnaissance et de valorisation de la langue en question.

En effet, la standardisation du berbère concerne plusieurs pays dont les politiques linguistiques divergent. Au Maghreb, à titre d'exemple, les deux États principalement concernés – Algérie et Maroc – se définissent constitutionnellement comme *arabes*. Quant aux pays du Sahel (le Mali et le Niger), ils appartiennent à un autre monde qui est celui du nigéro-africain dont les réalités sociopolitique et culturelle sont bien différentes de celles du Maghreb. Cette fragmentation géographique des Berbérophones et les divergences de leurs régimes politiques risquent d'accentuer les divergences des options prises par chacun de ces pays quant à la planification linguistique. La réalisation d'une langue commune ne peut se faire sans la volonté politique de chacun de ces pays. Il serait très difficile en

---

<sup>4</sup> Kamal Naït-Zerrad, 2002 : « Tamazight : langue ou langues ? » Article sur Kabyle.com

effet d'harmoniser leurs actions pour mettre sur pied des cadres communs de travail (cadres maghrébins, nationaux ou sectoriels) qui nécessitent des moyens humains, matériels et financiers.

Pour le moment les données géopolitiques ne semblent pas en faveur d'une telle option. D'ailleurs, dans le domaine de la graphie, à titre d'exemple, il y a des divergences : au Niger et au Mali, on a officiellement adopté (en 1966) les caractères latins. Au Maroc, on a adopté les *tifinaghes*. En Algérie, la question n'est pas encore tranchée officiellement, mais la graphie utilisée depuis son introduction dans l'enseignement est la notation à base latine. Seule, donc, la volonté politique de coopération entre ces Etats et la collaboration des linguistes et chercheurs de ces pays, permettraient l'aboutissement de la démarche pan-berbère.

Cependant, rien n'est impossible pour la standardisation du berbère, car il existe bel et bien des langues à grande diffusion qui se sont développées différemment d'un pays à l'autre telles que la langue anglaise aux Etats-Unis et en Angleterre, la langue portugaise au Brésil et au Portugal... En effet, une communauté linguistique peut bien dépasser les frontières politiques tout comme plusieurs communautés linguistiques distinctes peuvent coexister au sein d'un Etat constitué. Le cas du berbère est donc comparable à beaucoup de langues dans le monde.

La standardisation d'une langue n'est pas une fin en soi, car son succès dépend de l'usage effectif de ses locuteurs. Scientifiquement, on pourrait standardiser n'importe quel parler, idiolecte, dialecte ou langue en voie de disparition, voire créer une langue artificielle, comme ce fut le cas de l'espéranto. Dans tous les cas, il semble important dans un premier temps de constituer un système d'écriture commun. C'est-à-dire un système strictement phonologique afin d'affaiblir l'impact de toutes les particularités phonétiques de n'importe quel dialecte, qui sont susceptibles de gêner la communicabilité mutuelle entre les différents dialectes. Dans la création néologique et terminologique, il faudrait surtout prendre cette diversité comme une richesse à exploiter pour constituer une terminologie commune pan-berbère. Pour Boukous (2004), une standardisation qui garantirait la communication est celle qui n'exclurait ni la variation ni la flexibilité ni l'évolutivité qui constituent les marques de la vitalité linguistique. Par ailleurs, cet objectif ne sera atteint que sur la longue durée, par l'harmonisation et la standardisation progressive entre les différentes variétés berbères. Cependant, afin de contribuer à la résorption des écarts entre les dialectes, tout travail terminologique, devrait être considéré comme un facteur de convergence entre les différentes variétés.

## Références bibliographiques

Abrous, D. (1996), « Le passage à l'écrit », Aix-en-Provence *Encyclopédie berbère*, tome XVII, Edisud, p. 2583-2585.

Achab, R. (1996), *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*. Ed Peeters, Paris-Louvain.

La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ?

Allaoua, M. (1994), « Variations phonétiques et phonologiques en kabyle », Paris, *Etudes et documents berbères*, n° 11, p. 63-76.

Allaoua, M. (1998), « Sur l'Oasis de Siwa », Paris, *Etudes et documents berbères*, n° 15-16.

Ameur, M. et Boumalk, A. (dir.) (2004), *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Rabat, Publication de l'IRCAM, Série : Colloques et séminaires n°3.

Ameur, M. (2005), « La standardisation de l'amazighe ne peut être que convergente et progressive », entretien avec M. Ameur, membre du CAL (IRCAM), dans le quotidien national marocain *Le Matin*, samedi 22 janvier, p. 4.

Basset, A. (1959), *Articles de la dialectologie berbère*, Collection linguistique publiée par la société de linguistique de paris LVIII, Paris, Librairie C. Klincksieck.

Basset A., (1969), *La langue berbère*. International Africain Institute.

Basset, A. (2004), *La langue berbère. Morphologie. Le verbe – Etude de thèmes*, Rééd., Paris, L'Harmattan (1<sup>ère</sup> édition 1929).

Boukous, A. (2004), « La standardisation de l'amazighe : quelques prémisses », in Ameur, M. et Boumalk, A. (dir.), *La standardisation de l'amazighe*, Rabat, IRCAM, p. 11-22.

Boulanger, J.-C. (1988), « L'évolution du concept de néologie de la linguistique aux industries de la langue », in *Terminologie diachronique*, Actes du colloque organisé à Bruxelles les 25 et 26 mars 1988, Caroline de Schaetzen (réd.), Bruxelles, Centre de terminologie de Bruxelles-Institut libre Marie Haps, p. 193-211.

Boumalk, A. (2005), « Construction d'une norme en amazighe. Passage obligé, risque d'impasse ? », in Rispaïl M. (dir), *Langues maternelle : contacts, variations et enseignements. Les cas de la langue amazighe*. Paris, L'Harmattan, p. 188-198.

Bounfour, A. (1983), « Berbérisme et Maghreb », *TAFSUT*, n° 1. *Etudes et Débats*, Série spéciale Tizi-Ouzou, p.141-143.

Brugnatelli, V. (1987), « Deux notes sur l'état d'annexion en berbère », *Proceedings 4th International Hamito-Semitic Congress*, p. 349-359.

Brugnatelli, V. (1993), « Quelques particularités des pronoms en berbère du Nord », in J. Drouin, A. Roth (a cura di), *A la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris, p. 229-245.

Cadi, K. (1987), *Système verbal Rifain. Formes et sens linguistique tamazight (nord marocain)*, Paris, SELAF.

Calvet, L.-J. (1996), *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».

Calvet, L.-J. (2002), *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon.

Castellanos, C. (2003), « Enseignement et standardisation. Les deux urgences de l'amazigh : la langue commune et l'aménagement néologique », in *Actes du colloque international sur l'amazighe : Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazigh*, organisé par la Fondation BMCE, p. 21- 48.

Chaker, S. (1997), « Réflexion sur l'enrichissement du lexique », *Tasɣunt uselmad*, n° 1, p. 17-18.

Chaker, S. (1996), *Manuel de linguistique berbère II. Syntaxe et diachronie*, Alger, ENAG Editions.

Chaker, S. (2000) « Variation dialectale et codification graphique en berbère. Une notation usuelle pan-berbère est-elle possible ? », in *Codification des langues de France*. Actes du colloque, Paris-INALCO, Mai 2000. L'Harmattan, p. 341-354

Chaker, S. (2005) « Le berbère: de la perspective linguistique à l'enseignement d'une langue maternelle », in Rispaïl M. (dir), *Langues maternelle: contacts, variations et enseignements. Les cas de la langue amazighe*. Paris, L'Harmattan, p. 167-175.

Leclerc, J. (1986), *Langue et société*, Mondia Editeurs.

Nait-Zerrad, K. (2000), « Les systèmes de notation du berbère », in *Codification des langues de France*. Actes de colloque, Paris-INALCO, Mai 2000, L'Harmattan, p. 331-340.

Nait-Zerrad, K. (2005), « Le kabyle langue maternelle : variation, standardisation et enseignement », in Rispaïl M. (dir), *Langues maternelle: contacts, variations et enseignements. Les cas de la langue amazighe*, Paris, L'Harmattan, p. 241- 245.

Ruffie, J. (1990), « La responsabilité des scientifiques », in *Bernard Cassen : Quelles langues pour la science ?*, Sciences et société. Paris, La Découverte, p. 210-219.

Sauzet, P. (2000), « Réflexion sur la normalisation linguistique de l'Occitan », in Caubet D. et al., *Codification des langues de France*, Actes de colloque, Paris-INALCO, Mai 2000, L'Harmattan, p. 39-61.

Taïfi, M. (2003), « Si les Berbères ne s'entendent pas, qu'ils s'écrivent ! Pour une écriture grammaticale du berbère à usage didactique », in Ameur M. et Boumalk A. (dir.), *Standardisation de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM, p. 30-43.

Taïfi, M. (2004). « On oublie que le berbère est une langue vivante », entretien avec le professeur Miloud Taïfi dans le quotidien national *Le Matin*, 17 janvier, p. 4.

Tilmatine, M. (1991), « A propos de la néologie en berbère moderne », in *Actes du colloque international de Ghardaïa* du 19 et 20 Avril 1991, Publié par GDM. *Unité et diversité de Tamazight. T2*.